

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Audience-a-la-Cour-d-appel-de-Versailles>

Réseau Sortir du nucléaire > À vous
d'agir > Agenda > **Bure - Audience à la Cour d'appel de Versailles**

2 février 2017

Bure - Audience à la Cour d'appel de Versailles

Versailles (78)

Le 2 février 2017, sera examinée par la Cour d'appel de Versailles l'affaire du potentiel géothermique du site de Bure.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" vous invite à assister à l'audience et vous donne rendez-vous à la cour d'appel à 9h, 5 rue Carnot à Versailles.

Rappel des faits :

Bure - Un potentiel géothermique caché

Le site de Bure renferme un potentiel géothermique non négligeable. Pour cacher ce potentiel et favoriser la réalisation de CIGEO, l'Andra a fait réaliser un forage en 2008 sans respecter les règles de l'art et a manipulé la présentation des résultats. Le Réseau "Sortir du nucléaire" et cinq associations locales ont assigné l'Andra en responsabilité pour faute. Le Tribunal de grande instance de Nanterre a refusé de prendre acte de la faute commise par l'Andra dans sa mission d'information, en déclarant que les associations n'avaient pas d'intérêt à agir. Les associations ont donc fait appel.

L'audience en appel aura lieu le 2 février 2017, à 9h, à la Cour d'appel de Versailles.

Pour en savoir plus, consultez notre [Juriblog](#).